

## Cochonnet de février n° 121



### Edito : préparons l'avenir !

La vie d'une association, d'un club, n'est jamais statique. Constamment il faut remettre les objectifs sur la ligne d'horizon.

C'est le but du projet associatif et stratégique que nous avons voté lors de l'AG de septembre 2024.

Comme vous le savez des membres du Bureau ont souhaité mettre fin à leurs missions. Annoncer dans le « Cochonnet » de janvier la Fédération impose des échéances de 4 années aux représentants des clubs auprès des Comités départementaux. Il est donc nécessaire de compléter l'effectif du bureau du club de la Pétanque Sylvanaise que l'on soit licencié ou loisir.

Nous aurons à acter nos projets dans la prochaine échéance de trois ans pour nous.

Egalement de nouvelles règles sont en cours au niveau de l'arbitrage (voir ci-après). Il va être indispensable de former des adhérents pour préparer la formation qui sera prise en compte par le club.

C'est cette volonté collective que nous devons mettre en œuvre pour ne pas marginaliser notre club.

Michel L.

### Vie du club :

#### 1- Les adhésions :

A ce jour nous comptons 137 adhérents dont 60 licenciés.

C'est un bel effectif dont la moyenne d'âge est légèrement supérieure à 66ans...D'où notre plaisir d'accueillir « 2 jeunes » une féminine et un garçon qui viennent fortifier nos seniors.

Il y a quelques défections au niveau des licenciés car les contraintes de la vie obligent de faire des choix. Nous le regrettons mais il faut savoir l'accepter.

## **2- Derniers jours :**

Nous partagerons la galette des rois :

**Le vendredi 31 janvier 2025  
Salle Plantagenets  
A 20 heures.**

Les conjoints sont cordialement invités. Comme l'année dernière la soirée s'agrémentera de jeux de cartes, belote ou tarot et jeux de société. (jeux amenés par les participants). Pour ce premier rendez-vous de l'année il faut vous inscrire **avant le lundi 27 janvier au soir**.

Les activités se termineront vers minuit car après c'est le nettoyage de la salle.

## **3- Nouvelles règles de l'arbitrage :**

Au cours de toutes ces années nous n'avons pas réussi à inciter des candidats à la formation de l'arbitrage.

Sans les arbitres il serait difficile d'organiser des manifestations sous l'égide fédérale. Concours, championnats et qualificatifs...

Pour cette raison nous sommes pénalisés financièrement chaque année de 100 €.

Au niveau Fédéral cette solution ne semble pas assez dissuasive.

Le Conseil d'Administration Fédérale a fait savoir aux Comités Départementaux que pour les années 2026-2027 les clubs n'ayant pas d'arbitre ne pourraient plus participer aux différentes épreuves régionales sous le label Fédéral.

C'est une préoccupation que nous devons partager et envisager les solutions possibles. Le club paiera la formation aux candidats qui une fois arbitres sont rémunérés. Un sujet urgent sur lequel nous devons échanger.

## **4- Le rendez-vous du mardi :**

L'ouverture du mardi AM a été mise en place en février 2024. Nous avons évoqué que cette ouverture le serait à titre expérimental et qu'une conclusion serait établie au bout d'un an février 2025.

La gestion de cet après-midi demeure difficile tant dans la responsabilité, ouverture et fermeture du boulodrome, la tenue de la buvette, l'assiduité des licenciés....

Une consultation sera lancée auprès des licenciés sur leur souhait de maintenir cet après-midi du mardi.

En fonction du résultat qui sera communiqué à tous, une décision sera arrêtée.

## **5- Inscriptions :**

Nous inscrirons une équipe en coupe du Maine et Loire ouverte aux vétérans et une équipe en challenge de l'Anjou réservée aux seniors.  
Composition des équipes à préparer.

#### 6- Le règlement intérieur modifié :

Suite à L'AG de septembre 2024 quelques points sont modifiés ou ajoutés.

Le parrainage : 1 parrainage par adhérent et par saison à condition que l'adhérent soit inscrit au club depuis au moins un an.

Les commissions : 6 commissions au lieu de 5 avec la commission loisirs.

#### 7- Consultez le site du club :

<https://petanquesylvanaise.sportsregions.fr>

Vous y trouverez les activités à venir et les règlements ainsi que le « Cochonnet »

